

PANNEAU INTERDIT AUX PIÉTONS - P004

Référence : 04237



RESUME

Panneau interdiction aux piétons avec pictogramme normé en PVC ou autocollant. Format rond avec contour et barre diagonale rouges.

Disponible en 5 dimensions différentes de diamètre 100 à 420 mm.

Les points forts :

- Pictogramme normé ISO 7010 codifié P004
- Panneau de sécurité doté des couleurs signalant une interdiction
- 3 Solutions dont le panneau Prêt à l'emploi rigide avec adhésif

Retrouvez également le [panneau de signalisation interdit aux piétons](#) de type routier pour un usage sur la route certifié NF et CE par l'ASCQUER.



DECLINAISONS

Dimension	Matière
ø 100 mm	Panneau PVC
ø 150 mm	Panneau PVC
ø 200 mm	Panneau PVC
ø 320 mm	Panneau PVC
ø 420 mm	Panneau PVC
ø 100 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 150 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 200 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 320 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 420 mm	Panneau PVC avec adhésif

ø 100 mm	Autocollant
ø 150 mm	Autocollant
ø 200 mm	Autocollant
ø 320 mm	Autocollant
ø 420 mm	Autocollant

DESCRIPTION

Panneau accès interdit aux piétons ISO 7010

Balisez les zones réservées ou interdites aux piétons en installant des panneaux de sécurité efficaces.

Pour préserver la sécurité des piétons signalez les zones qui leur sont interdites à l'aide de ce pictogramme interdit aux piétons conforme à la norme ISO 7010.

Or, depuis le 1er janvier 2014, tous les [signaux de sécurité](#) dont les [panneaux d'interdiction](#) nouvellement installés doivent être conformes à la norme ISO 7010. Cette norme vise à harmoniser les symboles graphiques utilisés dans les consignes de sécurité afin de garantir leur compréhension. Elle a pour objet de réduire au maximum l'usage des mots au profit des symboles.

Ainsi, les messages transmis sont rapidement et facilement compris, quelle que soit la langue ou le niveau de lecture de la personne qui les voit.

Caractéristiques techniques

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non

inflammable.

- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l'abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).

Dimensions du panneau rond

- ø 100 mm
- ø 150 mm
- ø 200 mm
- ø 320 mm
- ø 420 mm

Pictogramme d'interdiction P004 conforme à la norme NF EN ISO 7010 représentant un piéton barré d'un trait rouge.

Conditions d'utilisation

À fixer dans les lieux où la circulation est interdite aux piétons parce qu'elle est réservée aux véhicules ou parce qu'il y a un danger pour les piétons. Le panneau résiste à un usage intérieur sur le très long terme et à l'extérieur sur le moyen terme.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température d'application : + 5°C. Idéal pour un collage sur machine.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.

Découvrez aussi les [panneaux de sécurité passage piétons obligatoire](#) avec texte ou le [pictogramme passage piétons obligatoire](#) seul.